

■ **DDT du Cantal**: Marie-Céline Masson (ITPE), est nommée directrice départementale adjointe des territoires du Cantal.

■ **Agence Artois Picardie**: Marcus Agbekodo, directeur général adjoint, est chargé d'assurer l'intérim des fonctions de directeur général de l'Agence de l'eau Artois-Picardie, en remplacement de Olivier Thibault, appelé à d'autres fonctions.

■ **CNB**: Fabienne Allag-Dhuisme (ICPEF), est nommée vice-présidente du Comité national de la biodiversité, pour une durée de cinq ans par arrêté de la ministre de l'environnement en date du 21 mars 2017.

■ **DDCS des Alpes-Maritimes**: Stéphanne Reverre-Guepratte, inspectrice hors classe de l'action sanitaire et sociale, est nommée directrice départementale adjointe de la cohésion sociale des Alpes-Maritimes à compter du 1^{er} avril 2017.

■ **SUEZ**: Depuis le 1^{er} janvier 2017, Ana Giros assure la fonction de Directeur Général de la nouvelle Business Unit Amérique latine et Fabrice Rossignol celle de Directeur Général de la Business Unit Italie, Europe centrale et orientale et CEI de SUEZ. Pierre-Yves Pouliquen a été nommé Directeur Général de la Business Unit Afrique, Moyen-Orient et Inde le 1^{er} mars 2017.

■ **Lacroix Sofrel**: Lacroix Sofrel, leader en France en matière de télégestion, a confié à Eric Woo ses ambitions vers les marchés d'Asie du Sud-est et le nomme ASEAN Business Development Manager basé à Singapour.

■ **Agence de l'eau Artois-Picardie**: Par arrêté de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, en date du 10 avril 2017, Bertrand Galtier (IGPEF), est nommé directeur général de l'Agence de l'eau Artois-Picardie à compter du 2 mai 2017.

■ **Conseil national de la transition écologique**: Ronan Dantec, sénateur de Loire-Atlantique, a été nommé président de la commission spécialisée du Conseil national de la transition écologique chargée de l'orientation de l'action de l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique.

■ **GRAIE**: Frédéric Cherqui, enseignant à l'IUT Lyon 1 et chercheur au sein du laboratoire Deep - INSA Lyon, a été élu président du Graie à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 11 avril 2017 à Bourg-lès-Valence. Il succède à Jean-Luc Bertrand-Krajewski qui assumait les fonctions de président du Graie depuis 2011.

Conjoncture

L'activité aurait atteint un point bas selon Canalisateurs de France

Le chiffre d'affaires réalisé par les canalisateurs en France s'est élevé à 5,2 milliards d'euros en 2016, dont 4,8 milliards pour les canalisations d'eau potable et d'assainissement et 406 millions d'euros pour les canalisations de gaz. Le consensus sur la fin de la chute de l'investissement des collectivités, voire de la reprise de l'investissement, tirée par le bloc communal, fait espérer une légère reprise pour l'ensemble des travaux publics.



Sans être celle d'une franche reprise, l'année 2017 devrait, selon Canalisateurs de France, permettre un frémissement.

Après une baisse d'activité de 6 % en 2014 et 8 % en 2015 et des baisses particulièrement marquées de 20 % à 30 % pour 8 des 21 anciennes régions, l'année 2016 aura sans doute été celle de la stabilisation, avec un chiffre d'affaires compris entre -1 % et 0,5 %, par rapport à 2015 pour l'ensemble de la profession et du territoire.

En 2016, la visibilité s'améliore légèrement avec un carnet de commandes à 3,6 mois contre 3,1 mois en 2015, mais avec de grandes disparités selon la taille des entreprises, allant de 2,5 mois pour les plus petites à 5,4 pour les plus grandes. Celles-ci font globalement le constat d'une activité de plus en plus concentrée sur l'année, du lent démarrage des opérations, engendrant de nombreux problèmes, en termes de visibilité, de prix, de trésorerie et de délais de paiement, et de facto, de gestion du temps et des ressources humaines.

Globalement, Canalisateurs de France estime que les changements induits par la loi NOTRe génèrent toujours un attentisme important même si des appels à projets permettent de voir émerger des projets dans certaines régions. C'est par exemple le cas sur le bassin Adour-Garonne où 80 M€ de subventions ont été consacrées à la lutte contre les fuites dans les réseaux d'eau potable.

Malgré une remontée du solde d'opinion sur les prix tout au long de l'année 2015, les entreprises sont toujours plus nombreuses à anticiper une nouvelle baisse plutôt qu'une hausse. Les prix sont tirés vers le bas, principalement du fait d'une concurrence accrue. Les délais de paiement sont évalués à 56 jours de délais dits « classiques » et 28 jours de délais dits « cachés », tous clients confondus. Rappelons que le

décalage de paiement applicable aux collectivités est de 30 jours.

Le consensus sur la fin de la chute de l'investissement des collectivités, voire de la reprise de l'investissement, tirée par le bloc communal, fait espérer une légère reprise pour l'ensemble des travaux publics. Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, qui a la particularité d'être financé par les budgets annexes, eux-mêmes alimentés par les factures d'eau, les prévisions doivent être prudentes.

L'harmonisation des prix de l'eau dans le cadre des fusions, les transferts des compétences eau et assainissement aux EPCI à fiscalité propre continuent de créer un climat d'attentisme, susceptible d'impacter l'activité.

Sans être celle d'une franche reprise, l'année 2017 devrait, selon Canalisateurs de France, permettre un frémissement. ■

Mesure de la DBO : MOCOPEE et AMS Envulure s'invitent à l'Élysée

La solution de mesure de la DBO développée par AMS Envulure fait partie des 6 lauréats sélectionnés dans le

cadre de l'initiative « France Expérimentation ». Un arrêté expérimental va être publié dès cette année pour autoriser

l'utilisation de cette méthode innovante de mesure de la DBO en entrée et sortie de STEP.